

ÉTUDIER ET AVOIR DES ENFANTS

CONTEXTE DE SURVENUE DES GROSSESSES ET CONSÉQUENCES SUR LES ÉTUDES

ARNAUD RÉGNIER-LOILIER,
directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques

La diffusion des méthodes modernes de contraception¹ et la possibilité d'interrompre une grossesse ont permis un meilleur contrôle de la fécondité. Cela a généré des comportements très normés en termes de calendrier de constitution d'une famille, avec un ensemble de conditions préalables que se fixent les personnes avant d'avoir un premier enfant, tant sur le plan affectif que matériel. Il s'agit d'une part d'être installé dans une relation de couple jugée solide et, d'autre part, de disposer des ressources financières suffisantes pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions. Cela passe par le fait de disposer d'un emploi stable et rémunérateur, et donc d'avoir terminé ses études². La parentalité étudiante apparaît ainsi comme un « impensé social »³ et, dans les faits, elle s'avère très peu prise en compte par le système éducatif français. Rien ne semble en effet prévu au niveau de l'organisation des études et des établissements pour les étudiants dans cette situation.

Ce contexte explique que l'annonce d'une grossesse durant les études puisse donner lieu à son interruption. Chaque année, près de 4 % des étudiantes pratiquent une interruption volontaire de grossesse⁴ et, en 2015, les étudiantes représentaient le quart des femmes qui ont interrompu pour la première fois une grossesse⁵. En 2016, l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) a réalisé deux enquêtes nationales auprès des étudiant.e.s, l'une sur leurs conditions de vie et l'autre sur la santé (ENCADRÉ 1), qui permettent de répondre à trois questions sur la parentalité étudiante. Combien y a-t-il d'étudiants-parents en France et comment a évolué la situation au cours des dernières années? Dans quel contexte surviennent ces grossesses et sont-elles choisies? Les étudiants-parents rencontrent-ils plus de difficultés dans le déroulement de leurs études?

1 Avec notamment la loi Neuwirth du 19 décembre 1967 légalisant la contraception.

2 Régnier-Loilier A., Perron Z., 2016, « Intentions de fécondité et arrivée du premier enfant. Éléments de cadrage statistique dans la France contemporaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 214, 80-93.

3 Gaide C., 2014, *Les temps de la maternité étudiante. Cycle de vie, temps du quotidien*, mémoire de Master en sociologie sous la direction d'Anne Revillard, IEP Paris (1^{er} prix du concours de l'OVE en 2015).

4 Mazuy M., Toulemon L., Baril É., 2014, « Le nombre d'IVG est stable, mais moins de femmes y ont recours », *Population*, 69(3), 365-398.

5 Mazuy M., Barbieri M., Breton D., d'Albis H., 2016, « L'évolution démographique récente de la France : baisse de la fécondité, augmentation de la mortalité », *Population*, 71 (3), 423-486.



ENCADRÉ 1: DEUX ENQUÊTES NATIONALES DE L'OVE AUPRÈS DES ÉTUDIANT.E.S EN 2016

L'enquête « Conditions de vie » (CDV)

Réalisée à rythme triennal depuis sa création en 1994, l'enquête CDV a pour objectif le recueil d'informations permettant d'éclairer les conditions de vie des étudiantes et étudiants et leurs évolutions au fil du temps. À partir d'un questionnaire auto-administré en ligne, l'édition 2016 a permis d'interroger 46 340 étudiants représentatifs des inscrits dans un établissement en France⁶ au titre de l'année 2015-2016.

En 2016, quelques questions visant à décrire plus précisément la situation des étudiantes et étudiants-parents ont été introduites. L'enquête permet notamment de connaître la situation du répondant à la naissance des enfants (en études, en emploi ou dans une autre situation), l'âge des enfants et leur lieu de vie durant une semaine normale de cours.

L'enquête « Santé » : zoom sur la population étudiante inscrite à l'université

Afin de mieux connaître les conditions de santé et de bien-être, les comportements de prévention et le renoncement aux soins de la population étudiante,

un échantillon complémentaire d'étudiants a été tiré parmi les inscrits à l'université en 2015-2016 : 18 875 étudiantes et étudiants ont été interrogés. Parmi les différents aspects abordés dans l'enquête, un module spécifique porte sur la sexualité, la pratique contraceptive, la planification des grossesses, la prévention des grossesses non désirées et des infections sexuellement transmissibles. L'enquête « Santé » est ici utilisée en complément de l'enquête CDV afin de décrire plus finement les conditions de survie des grossesses (ENCADRÉ 2).

6 Le champ couvre les universités et grands établissements, les sections de techniciens supérieurs, les classes préparatoires aux grandes écoles, les écoles d'ingénieurs, de management et de la culture (soit 84 % de la population étudiante).

7 Hauschildt K., Gwosć C., Netz N., Mishra S., 2015, *Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. Synopsis of Indicators*, rapport Eurostudent V (2012-2015).

8 Charles N., 2016, « Les étudiants français à la vitesse TGV. L'individualisation des parcours d'études à l'aune des cas anglais et suédois », *OVE Infos* n° 31, mai : http://www.ove-national.education.fr/medias/OVE_Infos_n31_Nicolas_Charles.pdf

9 Certaines grossesses ont pu survenir en dehors d'une relation de couple, le père n'ayant pas nécessairement été informé. En outre, en cas de séparation, l'enfant réside le plus souvent avec sa mère. Cette situation s'accompagne parfois de la rupture du lien entre le père et son enfant, conduisant à des omissions de déclaration de ces enfants lors des enquêtes.

10 Le champ de l'enquête CDV a évolué au fil des éditions afin de gagner en représentativité. Le socle commun aux quatre dernières éditions est le suivant : universités, sections de techniciens supérieurs et classes préparatoires aux grandes écoles du public, MEN, France métropolitaine.

11 Régnier-Loilier A., 2016, « Qui sont les étudiants-parents en France ? Caractéristiques et difficultés rencontrées », in Giret F., Van de Velde C., Verley É. (dir.), *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités*. La documentation française : 277-292.

12 Régnier-Loilier A., 2016, *Ibid.*

UN ÉTUDIANT SUR VINGT EST PARENT

UNE LÉGÈRE TENDANCE À LA BAISSÉ

En 2016, 4,5 % de la population étudiante avait au moins un enfant, soit environ 92 000 étudiants. Le champ de l'enquête CDV ne couvrant pas l'ensemble des établissements (ENCADRÉ 1), on peut extrapoler à 110 000 le nombre d'étudiants-parents en France.

La proportion d'étudiants-parents observée en France est parmi les plus faibles d'Europe. À titre de comparaison, un quart des étudiants sont parents en Norvège, un cinquième en Suède ou en Estonie⁷. Les différences entre pays peuvent être rapprochées des systèmes éducatifs qui diffèrent d'un pays à l'autre. En France, les études supérieures s'inscrivent le plus souvent dans la continuité du secondaire et les reprises d'études sont peu fréquentes tandis que la formation est davantage continue tout au long de la vie dans d'autres pays, comme en Suède⁸.

En France, la parentalité étudiante est plus fréquente chez les filles (5,0 % des étudiantes ont au moins un enfant) que chez les garçons (3,8 %). Cette différence peut tenir à deux facteurs. Le premier est lié à l'âge, l'âge moyen à l'arrivée du premier enfant étant d'environ deux ans plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Le second tient à l'omission possible de certains enfants par les hommes⁹.

L'évolution de la parentalité étudiante a été légèrement baissière au cours des dix dernières années. En restreignant le champ de chacune des précédentes éditions de

l'enquête CDV à leur dénominateur commun¹⁰, la part des étudiants-parents est passée de 5,4 % en 2006 à 5,0 % en 2016. Ce léger fléchissement touche davantage les classes d'âges les plus jeunes (de 0,7 % à 0,3 % chez les 16-24 ans, et de 8,3 % à 5,6 % chez les 25-29 ans) et les deux sexes¹¹.

PLUS D'ÉTUDIANTS-PARENTS À L'UNIVERSITÉ

La part d'étudiants-parents varie fortement selon les filières (TABLEAU 1). C'est en santé, à l'université et dans les grands établissements qu'elle est la plus élevée (supérieure à 5 % sauf pour les filles des grands établissements). À l'inverse, la parentalité étudiante est pour ainsi dire inexistante en STS et CPGE (inférieure à 1 %). Les écarts observés sont en grande partie à relier à la structure par âge de la population étudiante inscrite dans les différentes filières. La proportion d'étudiantes et d'étudiants de 25 ans et plus en STS et CPGE est très faible (inférieure à 1 %) tandis qu'elle est supérieure à 22 % à l'université, en santé et dans les grands établissements. La spécificité en termes d'âge de ces derniers établissements traduit des logiques de formation différentes avec des reprises d'études (formation continue) bien plus fréquentes : 17 % en santé, 16 % à l'université ou dans les grands établissements contre 1 % en STS et CPGE. Or un étudiant sur cinq inscrits en formation continue est parent. Pour eux, on peut supposer que la parentalité a précédé le retour aux études.

TABLEAU 1 : PART D'ÉTUDIANTS-PARENTS ET PROPORTION D'ÉTUDIANTS DE 25 ANS ET PLUS (EN %), PAR TYPE DE FILIÈRE ET SEXE

	Étudiants		Étudiantes	
	Part d'étudiants-pères	Part d'étudiants de 25 ans et plus	Part d'étudiantes-mères	Part d'étudiantes de 25 ans et plus
Université (hors IUT et Santé)	5,1	27,3	6,4	22,9
Santé	6,5	28,2	6,6	22,0
IUT	2,3	6,5	2,1	6,3
STS, CPGE	0,6	0,4	0,1	0,7
Ingénieurs	1,7	9,6	0,7	5,3
Commerce	2,1	14,4	0,7	5,3
Culture	2,0	19,4	1,0	11,5
Grands établissements	5,1	27,3	4,1	31,6
Ensemble	3,8	19,6	5,0	18,5

Source : OVE, enquête CDV 2016
 Champ : ensemble des étudiants
 Lecture : 5,1 % des étudiants inscrits à l'université sont pères ; 27,3 % des étudiants inscrits à l'université ont 25 ans ou plus.

C'EST EN FILIÈRE SANTÉ ET À L'UNIVERSITÉ QUE LA PART D'ÉTUDIANT.E.S PARENTS EST LA PLUS ÉLEVÉE.

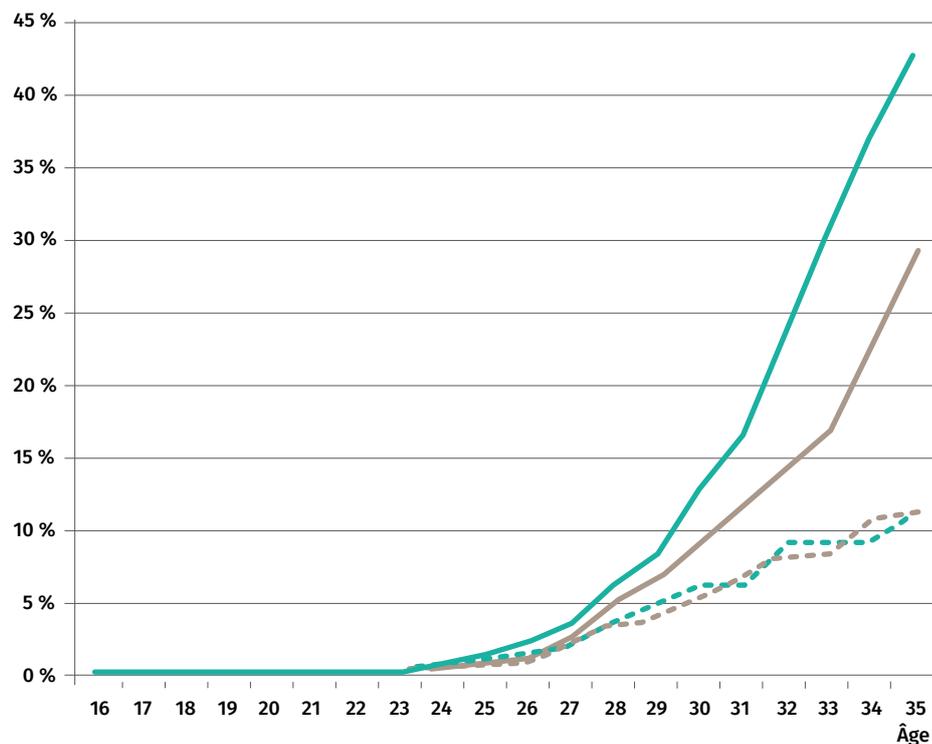
LE CONTEXTE DE SURVENUE DES NAISSANCES

DEUX PROFILS DISTINCTS D'ÉTUDIANTS-PARENTS

Les étudiants-parents se distinguent ainsi des autres par des caractéristiques spécifiques, notamment en termes d'âge¹². Alors que la majorité des étudiants sans enfant ont entre 19 et 24 ans (22 ans en moyenne), les parents ont très majoritairement plus de 25 ans (l'âge moyen est de 40 ans pour les mères et de 38 ans pour les pères).

Ces différences suggèrent qu'une part importante d'étudiants-parents a eu ses enfants dans un autre contexte que celui des études (FIGURE 1). La proportion de parents par âge montre en effet qu'il est relativement rare d'avoir un enfant dans le cadre de sa formation initiale. La part d'étudiants-parents est insignifiante avant 25 ans, âge où la grande majorité des étudiants sont en formation initiale, puis elle croît rapidement avec l'âge, à mesure que la part d'étudiants en formation continue s'élève. Ainsi, si 9 % des étudiants et 13 % des étudiantes âgés de 30 ans ont au moins un enfant, seuls 6 % d'entre eux ont eu leur (dernier) enfant en cours d'études (41 % des premiers et 61 % des secondes étaient alors en emploi ou inactifs). Plus l'âge augmente, plus la part d'étudiants-parents est élevée mais la proportion de dernières naissances survenues pendant les études est de plus en plus faible.

FIGURE 1 : PART D'« ÉTUDIANTS-PARENTS » ET D'« ÉTUDIANTS-PARENTS DONT LE DERNIER ENFANT EST NÉ EN COURS D'ÉTUDES », PAR SEXE ET ÂGE



— Étudiantes-mères
 — Étudiants-pères
 - - - Dont : enfant né en cours d'études

Source : OVE, enquête CDV 2016
 Champ : étudiants-parents
 Note : moyennes mobiles d'ordre 5 (la répartition observée à l'âge n correspond à la moyenne pondérée par les effectifs aux âges n-2, n-1, n, n+1 et n+2)
 Lecture : 29 % des étudiants de 35 ans sont pères ; 11 % des étudiants de 35 ans ont un enfant qu'ils ont eu durant leurs études.

IL EST RELATIVEMENT RARE D'AVOIR UN ENFANT DANS LE CADRE DE SA FORMATION INITIALE.

Deux profils spécifiques d'étudiants-parents se dégagent ainsi: celles et ceux devenus parents durant leurs études (28 % des étudiants-parents) et celles et ceux ayant eu leur(s) enfant(s) alors qu'ils étaient dans une autre situation, en emploi ou au chômage notamment (72 %). En définitive, si l'on ne tient compte que de la parentalité survenue dans le cadre des études, elle ne concerne que 1,2 % des étudiants interrogés en 2016; elle concerne 1 % des étudiants âgés de 25 ans, 6 % des étudiants de 30 ans et 11 % des quelques étudiants âgés de 35 ans (FIGURE 1).

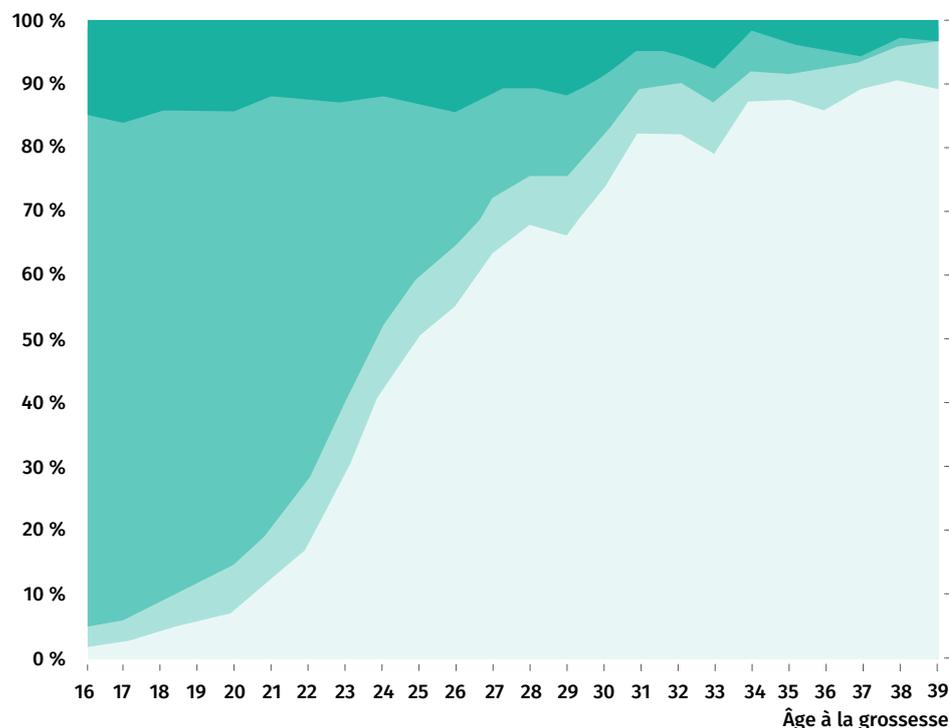
LES GROSSESSES SURVENANT DURANT LES ÉTUDES MAJORITAIREMENT « NON SOUHAITÉES »

L'enquête « Santé », réalisée au sein des universités (ENCADRÉ 1), permet de connaître différents éléments du parcours amoureux et génésique des étudiants inscrits à l'université. Parmi celles et ceux ayant déjà eu

des relations sexuelles (soit 75 % de la population étudiante), 88 % ne font part d'aucune grossesse (ou, pour les garçons, n'être à l'origine d'aucune grossesse), 7 % indiquent être parents et enfin 5 % déclarent une grossesse mais n'avoir aucun enfant¹³. Lorsqu'une première grossesse survient, elle est d'autant moins souvent souhaitée que l'étudiant est jeune. Seules 7 % des grossesses survenues à 20 ans étaient planifiées (souhaitées « à ce moment-là ou plus tôt »), 71 % n'étaient « pas du tout souhaitées », 8 % étaient souhaitées « plus tard » et 14 % sont survenues alors que le répondant « n'y pensait pas » (FIGURE 2). Lorsque la grossesse n'était pas souhaitée « à ce moment-là », 58 % des étudiant.e.s indiquent que ce n'était pas compatible avec leurs études, 53 % déclarent que les conditions matérielles et financières n'étaient pas réunies et 32 % disent qu'ils ou elles n'étaient pas dans une situation de couple stable¹⁴. Parmi les grossesses non désirées déclarées dans l'enquête (sous-estimées ici: cf. note 13), la grande majorité (85 %) se termine par une interruption volontaire de grossesse. Ce n'est qu'aux âges plus élevés que les grossesses sont majoritairement « souhaitées à ce moment-là », dans des proportions

proches de celles observées dans l'ensemble de la population¹⁵ et qu'elles donnent lieu à une naissance. Elles sont alors pour l'essentiel survenues hors du cadre des études. À la lecture de ces résultats, on pourrait être tenté de considérer la parentalité étudiante comme un microphénomène. Elle ne l'est pas pour au moins trois raisons. En premier lieu, échappent à l'observation toutes celles et ceux qui, à l'annonce d'une grossesse, ont interrompu ou cessé leurs études (situation que l'enquête CDV ne permet pas de mesurer). À partir de données représentatives de l'ensemble de la population française, on estime en effet à 5 % les premiers enfants nés alors que la mère était étudiante et à 3 % ceux dont le père était étudiant¹⁶. Deuxièmement, le faible nombre de naissances survenues durant les études ne doit pas occulter le nombre élevé de grossesses interrompues volontairement, situation qui pose la question de la prévention (ENCADRÉ 2). En troisième lieu, que les enfants soient nés ou non durant les études, la question de l'articulation entre vie familiale et déroulement des études se pose pour environ 110 000 étudiants chaque année.

FIGURE 2 : PLANIFICATION DE LA PREMIÈRE GROSSESSE (%) SELON L'ÂGE À LA CONCEPTION



À ce moment-là ou plus tôt
Plus tard
Pas du tout
N'y pensait pas

Source: OVE, enquête « Santé » 2016
Champ: étudiant.e.s des universités ayant déclaré au moins une grossesse
Note: moyennes mobiles d'ordre 5 (la répartition observée à l'âge n correspond à la moyenne pondérée par les effectifs aux âges n-2, n-1, n, n+1 et n+2)
Lecture: 7 % des premières grossesses survenues alors que le répondant était âgé de 20 ans sont déclarées « souhaitées à ce moment-là ou plus tôt ».

MOINS D'UNE GROSSESSE SUR DIX SURVENUE À L'ÂGE DE 20 ANS ÉTAIT PLANIFIÉE.

13 On peut légitimement supposer que la part d'interruptions volontaires de grossesses est ici sous-estimée, ce type d'événements donnant traditionnellement lieu à une sous-déclaration importante dans les enquêtes (Moreau C., Bajos N., Bouyer J., et le groupe Cocon, 2004, « De la confusion de langage à l'oubli: la déclaration des IVG dans les enquêtes quantitatives en population générale », *Population*, 59: 503-217).

14 Plusieurs réponses étaient possibles. Par exemple, beaucoup indiquent à la fois que ce n'était pas compatible avec leurs études et que les conditions matérielles n'étaient pas réunies. Les réponses des femmes et des hommes sont similaires.

15 Régnier-Loilier A., 2016, « La planification des naissances: mesure et facteurs associés », in Régnier-Loilier A. (dir.), *Parcours de familles*. Collection « Grandes Enquêtes », Ined, p. 217-238.

16 Régnier-Loilier A., Perron Z., 2015, « The birth of the first child », in Régnier-Loilier A. (dir.), *The Contemporary Family in France. Partnership Trajectories and Domestic Organization*, Springer-INED, 69-85.

ENCADRÉ 2 : PRÉVENTION DES GROSSESSES NON-DÉSIRÉES : ZOOM SUR LES ÉTUDIANTS DES UNIVERSITÉS

Comportements préventifs lors du premier rapport sexuel

La part non négligeable de grossesses non désirées durant les études pose la question des comportements préventifs et contraceptifs au sein de la population étudiante et, plus généralement, chez les jeunes. L'enquête « Santé » (ENCADRÉ 1) révèle que 21 % des étudiants et 17 % des étudiantes n'ont pas utilisé de préservatif lors de leur premier rapport sexuel; 9 % des premiers et 6 % des secondes disent n'avoir rien fait pour éviter une grossesse lors de ce même rapport. Ces résultats sont proches de ceux observés 10 ans plus tôt (2006) en population générale, indiquant qu'un seuil semble avoir été atteint¹⁷.

Ces comportements à risque sont plus fréquents en bas de l'échelle sociale (TABLEAU A) : 26 % des étudiants dont les parents ont de bas revenus (inférieur à 1500 € par mois) indiquent ne pas avoir utilisé de préservatif lors de leur premier rapport sexuel contre environ 16 % lorsque le revenu mensuel dépasse

2500 €. Concernant la prévention d'une grossesse non désirée, la tendance est similaire : 13 % des étudiants dont les parents gagnent moins de 1500 € par mois disent n'avoir rien fait pour éviter une grossesse contre 5 % lorsque le revenu mensuel des parents est supérieur. Cette absence de comportements préventifs au premier rapport est corrélée à l'arrivée plus fréquente d'une première grossesse non désirée dans les années qui suivent (17 % des étudiants n'ayant eu aucun comportement préventif sont concernés contre 6 % chez celles et ceux en ayant eu) et, *in fine*, à davantage d'interruptions volontaires de grossesse.

Contraception au moment de l'enquête et renoncement

Au moment de l'enquête, parmi les étudiants ayant des relations sexuelles (en couple, ayant un ou une petite amie/partenaire), 3 % déclarent n'utiliser aucun moyen de contraception (à l'instar de ce que l'on observe en population générale¹⁸) et 10 % recourent – parfois en association ou en alternance avec d'autres méthodes – au retrait¹⁹, méthode peu fiable. L'utilisation de la pilule arrive néanmoins en tête (55 %) devant le préservatif (34 %), ces deux méthodes étant assez souvent utilisées conjointement chez les jeunes²⁰.

Là encore, les comportements contraceptifs varient sensiblement selon le milieu social, avec un recours bien moindre aux méthodes les plus fiables comme la pilule en bas de l'échelle des revenus (44 % des étudiantes dont les parents ont un revenu inférieur à 1500 € l'utilisent contre 65 % lorsque les revenus dépassent 2500 €) et un recours plus fréquent au retrait (14 % contre 7 %, respectivement). Le renoncement à la contraception pour des raisons financières est également plus fréquent en bas de l'échelle des revenus. Parmi les étudiantes ayant déjà eu des rapports sexuels, 8 % de celles dont les parents ont de bas revenus (inférieur à 1500 € par mois) indiquent avoir déjà renoncé à se procurer un moyen de contraception au cours des douze derniers mois pour des raisons financières contre 3 % en haut de l'échelle des revenus (2500 € et plus). Par ailleurs, les étudiantes issues de milieux modestes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir renoncé à consulter un médecin pour la contraception ou un gynécologue au cours des douze derniers mois (15 % contre 6 % en haut de l'échelle des revenus), situation qui n'est pas sans incidence sur les choix contraceptifs²¹.

TABLEAU A : PART D'ÉTUDIANTS (EN %) N'AYANT PAS UTILISÉ LE PRÉSERVATIF / UN MOYEN DE PRÉVENIR UNE GROSSESSE NON DÉSIÉE LORS DU PREMIER RAPPORT SEXUEL SELON LE REVENU MENSUEL NET DES PARENTS

	Non-utilisation du préservatif au premier rapport			Non-prévention d'une grossesse non désirée		
	Étudiants	Étudiantes	Ensemble	Étudiants	Étudiantes	Ensemble
Moins de 1500 €	28,9	24,0	26,0	15,3	11,0	12,7
De 1500 € à 2499 €	20,4	15,1	17,2	7,9	4,7	5,9
De 2500 € à 3499 €	16,2	16,1	16,1	6,0	4,2	5,0
3 500 € ou plus	18,8	12,9	15,6	5,6	4,2	4,9
Ensemble	21,1	17,1	18,8	8,6	6,2	7,2

Source: OVE, enquête « Santé », 2016

Champ: étudiants des universités ayant déjà eu un rapport sexuel

Lecture: 26 % des étudiants dont les parents gagnent moins de 1500 € par mois n'ont pas utilisé de préservatif au moment de leur premier rapport sexuel.

UN CINQUIÈME DES ÉTUDIANTS N'ONT PAS UTILISÉ DE PRÉSERVATIF LORS DE LEUR PREMIER RAPPORT SEXUEL.

17 Beltzer N., Bajos N., 2008, « De la contraception à la prévention: les enjeux de la négociation aux différentes étapes des trajectoires affectives et sexuelles », in Bajos N. et Bozon M., *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, La découverte: 437-460.

18 Bajos N., Bohet A., Le Guen M., Moreau C. et l'équipe Fécond, 2012, « La contraception en France: nouveau contexte, nouvelles pratiques? », *Population et sociétés*, 492.

19 Plusieurs réponses étaient possibles simultanément. Même si 3 % n'utilisent que cette méthode, l'alternance avec d'autres méthodes (préservatif et/ou pilule principalement) suggère néanmoins des périodes à risque de grossesses non désirées.

20 Rahib D., Le Guen M., Lydié N., 2017, « Baromètre santé 2016. Contraception. Quatre ans après la crise de la pilule, les évolutions se poursuivent », Santé publique France: <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1806.pdf>

21 Bajos et al., 2012, *Ibid.*

LA PARENTALITÉ ÉTUDIANTE AU QUOTIDIEN

La parentalité étudiante concerne environ 110 000 étudiants. Que les enfants soient nés en cours de cursus (situation assez rare) ou en dehors, leur présence peut compliquer le déroulement des études pour leurs parents.

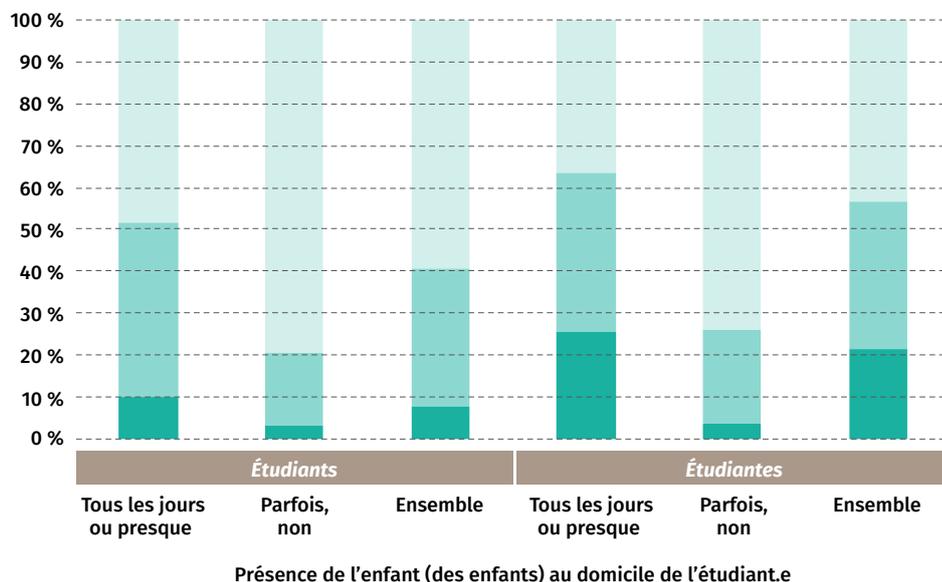
Parmi les parents, 82 % des étudiantes et 64 % des étudiants déclarent résider avec leur(s) enfant(s) durant une semaine normale de cours. Cette différence entre étudiantes et étudiants traduit un double phénomène : la résidence des enfants après une séparation est plus souvent confiée à la mère ; par ailleurs, un certain nombre de grossesses surviennent hors couple et les enfants résident alors avec leur mère. Dans la mesure où les pères résident moins souvent avec leur(s) enfant(s), on peut supposer que les conséquences de la parentalité seront moindres pour eux que pour les mères, mais aussi plus généralement que l'incidence de la parentalité sera moindre lorsque l'étudiant-parent ne vit pas habituellement avec son ou ses enfants durant l'année universitaire.

LE DÉROULEMENT DES ÉTUDES : INTERRUPTION, ASSIDUITÉ ET INVESTISSEMENT DANS LES ÉTUDES

Ces deux tendances se dessinent nettement (FIGURE 3). En premier lieu, les parents résidant habituellement avec leur(s) enfant(s) sont proportionnellement plus nombreux à estimer que cela perturbe le bon déroulement de leurs études que lorsqu'ils ne vivent que parfois ou jamais avec eux (enfant(s) chez l'autre parent ou déjà indépendant(s)). En second lieu, les étudiantes mères qui résident avec leur(s) enfant(s) estiment nettement plus souvent (25 %) que leurs homologues masculins (10 %) qu'avoir un ou des enfants perturbe « beaucoup » le déroulement de leurs études.

PLUS DU TIERS DES MÈRES NE PEUVENT ASSISTER À TOUS LES COURS, CONTRE 16 % DES PÈRES.

FIGURE 3 : CONSÉQUENCE DE LA PRÉSENCE D'ENFANTS SUR LE DÉROULEMENT DES ÉTUDES, PAR SEXE ET SITUATION RÉSIDENTIELLE DES ENFANTS



Réponse à la question : Le fait d'avoir des enfants perturbe-t-il le déroulement de vos études ?

- Oui, beaucoup
- Oui, un peu
- Non

Source : OVE, enquête CDV 2016

Champ : étudiants-parents

Lecture : 25,4 % des étudiantes résidant « tous les jours ou presque » avec leur(s) enfant(s) durant une semaine normale de cours déclarent que le fait d'avoir des enfants perturbe « beaucoup » le déroulement de leurs études (impossibilité d'assister à certains cours, de rendre des devoirs dans les temps, etc.).

Un ensemble d'informations présentes dans l'enquête permet de connaître plus précisément les difficultés rencontrées par les étudiants-parents. En premier lieu, 14 % des étudiants et 25 % des étudiantes disent que le fait d'avoir un enfant les a conduit à interrompre leurs études pendant au moins six mois. Le nombre d'étudiants concernés ne permet pas d'aller dans le détail des raisons²² mais quelques tendances apparaissent. Les étudiantes-mères concernées avancent principalement le souhait de se consacrer pleinement à leur enfant ou l'impossibilité de concilier vie familiale et études, tandis que les étudiants-pères évoquent principalement une nécessité d'ordre matériel (cesser les études pour travailler afin de subvenir aux besoins de l'enfant).

En termes d'implication quotidienne dans les études, les étudiants-parents se disent plus fréquemment dans l'impossibilité d'assister à certains enseignements, plus encore lorsqu'ils vivent habituellement avec leur(s) enfant(s), avec un effet plus marqué pour les mères (TABLEAU 2) : alors que 16 % des étudiantes n'ayant pas d'enfant ne peuvent assister à l'ensemble des cours, cela concerne plus du tiers des mères. Les raisons sont là encore très différentes selon le sexe. Les étudiantes disent principalement que cela tient à des contraintes familiales (problèmes de garde, etc.) (64 %) tandis que les étudiants avancent avant tout des raisons professionnelles (60 %). On retrouve donc dans le contexte des études une tendance forte à la division traditionnelle des rôles entre hommes et femmes.

²² Plusieurs raisons étaient proposées : « je ne parvenais pas à concilier mes études avec ma situation parentale », « pour travailler afin de subvenir aux besoins de mon/mes enfant(s) », « pour me consacrer pleinement à mon/mes enfant(s) », « pour une autre raison ».

TABLEAU 2 : PART D'ÉTUDIANTS NE POUVANT ASSISTER À CERTAINS ENSEIGNEMENTS ET RAISONS (%), PAR SEXE ET SITUATION PARENTALE

	Pas d'enfant	Enfant(s), ne vit pas au quotidien avec	Enfant(s), vit avec tous les jours
Étudiants			
Impossibilité d'assister à certains cours	13,1	22,3	28,5
Raison(s) avancée(s):			
- Contraintes familiales	2,8	32,3	
- Activité professionnelle	35,8	60,3	
Étudiantes			
Impossibilité d'assister à certains cours	15,9	32,0	37,8
Raison(s) avancée(s):			
- Contraintes familiales	6,2	63,6	
- Activité professionnelle	40,5	41,4	

Source: OVE, enquête CDV 2016

Champ: ensemble des étudiants (hors celles et ceux ayant abandonné leurs études)

Note: le répondant pouvait indiquer plusieurs raisons

Lecture: 28,5 % des étudiants vivant avec leur(s) enfant(s) au cours d'une semaine normale de cours se disent dans l'impossibilité d'assister à certains enseignements. Parmi les étudiants-pères, 32,3 % indiquent que c'est en raison de contraintes familiales.

Les difficultés organisationnelles que rencontrent les étudiants-parents se retrouvent également dans le temps qu'ils peuvent consacrer à leur formation et au travail personnel. Alors qu'un étudiant sans enfant sur cinq souhaiterait consacrer plus de temps à sa formation, cela concerne un étudiant-parent sur trois, sans différence marquée selon le sexe. Notons cependant que les étudiants-parents ont plus fréquemment exercé une activité rémunérée depuis le début de l'année (63 % contre 45 % des étudiants sans enfant) et, lorsque c'est le cas, celle-ci est dans un cas sur deux « très concurrente » à leurs études (contre un cas sur dix pour les étudiants sans enfant). Cette situation peut également expliquer que les étudiants-parents indiquent plus fréquemment qu'ils souhaiteraient consacrer plus de temps au travail personnel (en dehors des cours), avec cette fois une différence plus marquée entre sexes (58 % des mères contre 50 % des pères). En présence d'enfants, les mères consacrent en moyenne sensiblement plus de temps aux tâches parentales que les pères, ce qui limite alors le temps qu'elles peuvent consacrer aux études.

LES MÈRES QUI NE PEUVENT ASSISTER À CERTAINS COURS METTENT EN AVANT DES RAISONS D'ORDRE FAMILIAL, LES PÈRES DES RAISONS D'ORDRE PROFESSIONNEL.

PARENTALITÉ ET VALIDATION DU PREMIER SEMESTRE

La moindre assiduité aux cours des étudiants-parents et leur moindre implication dans le travail personnel se traduisent par une validation moins fréquente des examens du premier semestre, avec un effet un peu plus marqué du côté des filles (TABLEAU 3). Le fait de vivre ou non habituellement avec les enfants ne semble pas corrélé avec la validation du premier semestre. Une partie des écarts entre parents et non-parents s'explique par le fait que les premiers sont aussi plus souvent « non concernés » par la validation du premier semestre dans la mesure où, plus âgés, ils sont davantage inscrits dans des filières longues sans validation semestrielle comme le doctorat. Néanmoins, lorsqu'on limite l'observation aux seuls étudiants concernés par la validation semestrielle, 65 % des étudiants et 64 % des étudiantes sans enfant ont validé complètement le premier semestre contre respectivement 52 % et 50 % des étudiants avec enfant(s).

TABLEAU 3 : PART D'ÉTUDIANTS AYANT VALIDÉ LE PREMIER SEMESTRE (%) SELON LA SITUATION PARENTALE

	Étudiants			
	Validation complète	Validation partielle	Pas encore les résultats	Non concerné
Pas d'enfant	55,9	18,9	10,7	14,4
Enfant(s), vit avec tous les jours	40,1	21,1	13,5	25,3
Enfant(s), ne vit pas au quotidien avec	37,1	16,2	23,0	23,8
Ensemble	55,3	18,9	11,0	14,8
	Étudiantes			
	Validation complète	Validation partielle	Pas encore les résultats	Non concerné
Pas d'enfant	55,4	20,6	10,6	13,3
Enfant(s), vit avec tous les jours	37,4	20,7	16,7	25,2
Enfant(s), ne vit pas au quotidien avec	34,6	26,8	11,8	26,9
Ensemble	54,5	20,7	10,9	14,0

Source: OVE, enquête CDV 2016

Champ: ensemble des étudiants

Lecture: 40,1 % des étudiants vivant avec leur(s) enfant(s) au cours d'une semaine normale de cours ont validé complètement les examens du premier semestre.

CONCLUSION

Cinq pour cent des étudiant.e.s ont au moins un enfant. Cette proportion, faible au regard d'autres pays, s'explique d'une part par le système éducatif français caractérisé par des reprises d'études peu fréquentes et, d'autre part, par des comportements de fécondité très normés « imposant » d'avoir terminé ses études avant de constituer une famille. Les grossesses survenant durant les études sont ainsi très majoritairement non désirées et se soldent le plus souvent par une interruption volontaire.

La période estudiantine correspond pour beaucoup aux premières expériences amoureuses et sexuelles, avec des comportements préventifs qui ne sont pas toujours au rendez-vous : lors de leur premier rapport sexuel, 19 % n'utilisent pas de préservatif et 7 % déclarent n'avoir rien fait pour éviter une grossesse. Dans un contexte où les interruptions volontaires de grossesses restent très nombreuses en France (220 000 en 2015), particulièrement entre 19 et 24 ans²³, où face à une grossesse non désirée les jeunes femmes préfèrent différer leur entrée dans la parentalité, la population étudiante apparaît ainsi comme une cible à privilégier en termes de campagnes d'information et d'accès à la contraception (les grands programmes nationaux d'information sur la contraception n'ont jamais ciblé en tant que tel ce public). Il demeure par ailleurs d'importantes disparités sociales à ce sujet, avec des comportements préventifs et une couverture contraceptive bien moindres parmi les étudiants issus des milieux les plus modestes.

Au final, ce sont près de 110 000 étudiantes et étudiants qui se retrouvent confrontés chaque année à la problématique de l'articulation entre vie familiale et études. Cette situation conduit nombre d'entre eux à ne pouvoir assister à tous les cours et leur réussite aux examens semble en pâtir, dans un système universitaire français où rien ou presque n'est mis en place pour prendre en compte la situation des mères et des pères.

²³ Vilain A., 2016, « Les interruptions volontaires de grossesse en 2015 », *Études & résultats*, 968.



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA VIE ÉTUDIANTE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE
60 boulevard du lycée - CS 30010
92171 Vanves CEDEX
Tél. 0171229800
Courriel communication.ove@cno.us.fr
Site www.ove-national.education.fr

Twitter @ove_national
Facebook www.facebook.com/ovenational

OVE INFOS
Directrice de publication: Monique Ronzeau
Coordination scientifique:
Jean-François Giret, Élise Tenret
Conception graphique:
agence Comme un Arbre!
© OVE 2017 - ISSN : 1638-8542